

**Pour un management de la diversité linguistique et culturelle dans le discours médiatique au Sénégal**

Demba GUEYE

Université Cheikh Anta Diop

Laboratoires : Sociolinguistique, Linguistique  
et Didactique des Langues

Université Cheikh Anta Diop, Dakar, SOLDILAF, Sénégal.

Centre d'Etude des Littératures et de la Sociopoétique (CELIS)

Université Clermont-d'Auvergne, France.

ORCID iD: [0000-0002-4330-7331](https://orcid.org/0000-0002-4330-7331)

[demba9.gueye@ucad.edu.sn](mailto:demba9.gueye@ucad.edu.sn)

**Résumé.**

L'article aborde la problématique de la domination de la langue Wolof dans le discours médiatique au Sénégal. Après avoir identifié la problématique liée à la domination de la langue Wolof dans le discours médiatique au Sénégal, l'article aborde le manque de vigilance des autorités politiques du Sénégal par rapport à une réalité qui défavorise les autres groupes ethnolinguistiques qui se retrouvent dans une situation d'insécurité linguistique.

**Mots clés :** insécurité – linguistique- médiatique – discours – wolof

**Summary.** The article addresses the problem of the domination of the Wolof language in media discourse in Senegal. After having identified the problem linked to the domination of the Wolof language in media discourse in Senegal, the article points out the lack of vigilance of the political authorities of Senegal in relation to a reality which disadvantages other ethnolinguistic groups which are found in a situation of linguistic insecurity.

**Keywords:** insecurity – linguistic – media – discourse – Wolof

## Introduction

Au Sénégal, le discours médiatique se fait principalement en Français et en Wolof. Les interviews à la radio comme à la télévision sont faites dans les deux langues citées ci-dessus. On dit pourtant que le socle de toute communication publique doit être la valorisation de l'identité culturelle des populations autochtones. Cette valorisation passe nécessairement par la prise en compte des représentations de ces dernières. Or, la plupart des Etats africains se cachent derrière le prétexte de la préservation de l'unité nationale pour justifier les défaillances de leurs politiques culturelles mais aussi de leur communication publique. Au Sénégal, la communication publique est fondée sur les pratiques culturelles de la majorité. La norme du discours est souvent le discours de l'opinion dominante. Ce qui favorise une logique de système qui se nourrit du préjugé et du stéréotype à la fois linguistiques et sociaux. L'hypothèse est que cette pratique ne manque pas de créer une insécurité linguistique chez les minorités ethniques et de développer un sentiment d'exclusion. Une étude de l'UNESCO sur l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement nous servira de corpus (Nordtveit, B. H. (2005) en plus des données issues du recensement des émissions médiatiques au Sénégal et de la langue utilisée pour chaque émission.

### 1. La méthodologie :

Sans exclure les autres approches d'analyse du discours, nous allons privilégier l'approche quantitative dans cet article pour déterminer comment le discours médiatique construit des représentations de la société sur la question de l'utilisation des langues dans le discours médiatique au Sénégal. L'objectif sera de mesurer la fréquence d'utilisation des langues dans le discours médiatique afin de dégager des tendances ou des régularités significatives. Cette quantification combinée aux autres méthodes d'Analyse du discours nous permettra de mettre en évidence une pratique dont les conséquences peuvent être extralinguistiques.

L'instrument principal de mesure pour ne pas dire l'objet d'analyse sera fondamentalement la langue utilisée pour la production des discours médiatisés. Nous allons aussi des données issues de recherches sur les rapports que les autres groupes ethniques entretiennent avec le Wolof, ethnie dominante. Il sera donc question, pour la constitution du corpus, d'identifier des médias, de cibler les émissions les plus populaires et donner la langue utilisée. Il faut d'emblée préciser que notre étude sera circonscrite aux médias

formels et aux pratiques discursives de certaines autorités administratives et politiques.

*Tableau 1 : Langues utilisées dans les médias*

<b>Médias</b>	<b>Emissions</b>	<b>Langue utilisée</b>
<b>Walf FM</b>	La tasse de café matinale	Wolof
	Le grand rendez-vous du jeudi	Wolof
	Tout sur les grands dossiers judiciaires	Wolof
	Face-à-face entre acteurs politique	Wolof
	Entretien détente sur les questions sérieuses	Wolof
	Le rendez-vous de ceux qui font l'actualité	Wolof
	La parole aux analystes et chroniqueurs	Wolof
	Avec l'argument comme seule arme	Wolof
<b>Rfm</b>	RFM Matin par Babacar Fall	Wolof
	Arobase RFM	Wolof /français
	Thème de la semaine par Ndoye Bane	Wolof
	Les vertus de l'Islam par Oustaz Abdou Karim Ba	Wolof
	Grand journal 12H	français
	Yoon Wi, par El Hadji Assane Guéye	Wolof
	En direct des stades	Wolof
	Xalass	Wolof
	Remue-ménage	français
	Grand Jury	français
<b>Zik FM</b>	Teus	Wolof
	ZikMatinale	Wolof
	Journal Wolof	Wolof
	Journal FR	français
	Le Grande Gueules	Wolof
	Jano	Wolof
	Kawteef	Wolof

Ce tableau montre qu'au Sénégal, 84% des émissions se font en Wolof. Cette pratique consacre la domination de la langue wolof sur les autres langues nationales représentées au Sénégal. En effet, au Sénégal, les émissions de grandes audiences sont systématiquement faites en Wolof. C'est le cas de Jakarlo Bi, Yewouleen et Faram Face pour la Tfm (Télévision futurs médias); SUBATEEL, NDOUMBELANE pour la Sen tv ; ATAYA, DIINE AK JAMANO pour Walf Tv etc. Pour ce qui est de la radio, le tableau ci-dessous montre la situation au Sénégal.

*Table 2: Appartenance ethnique des apprenants*

Groupe ethniques	Division ethnique de la population ciblée Sénégal	Pourcentage d'apprenants
Wolof	44%	51%
Pulaar	23%	28%
Serrer	15%	12%
Mandinka	5%	7%
Soninke	2%	3%

Ce tableau représente les résultats d'une étude menée par l'UNESCO sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif sénégalais. En comparant la deuxième colonne et la troisième colonne, on constate qu'un bon nombre d'apprenant appartenant aux groupes ethniques serrer, Pular, Mandingue et Soninke ont décidé d'apprendre en Wolof. Le rapport de l'UNESCO qui a été fait en Anglais explique les raisons :

Many participants indicated that although they were not of the Wolof ethnic group, they wanted to learn to read and write in Wolof language, since it was the most common language in the country, and its knowledge would greatly improve their communication skills.

A la question « pourquoi vous décidez d'apprendre en Wolof ? », les apprenant donne une réponse qui permet de poser une hypothèse : les apprenant se sente en insécurité linguistique en utilisant leur langue maternelle. Ils attestent la minorisation de leur langue maternelle choisissent la forme linguistique à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale ».

## 2. Analyse des résultats

Vu de l'extérieur, le Sénégal est un pays où tous les citoyens parlent wolof contrairement aux autres pays africains minés par le problème de l'ethnicité. Pour certains, le Sénégal doit sa stabilité politique à cette quasi homogénéité culturelle et linguistique (postulat qui reste à vérifier). Cette lecture ramène la problématique de la construction de l'Etat-nation en Afrique après les indépendances aux questions culturelles et linguistiques. On dit que l'énonciation médiatique doit favoriser la coexistence pacifique des cultures. Dans le cas contraire, les médias peuvent être le principal facteur de dislocation de l'Etat-nation. Dans un article intitulé « la diversité culturelle africaine vue sous l'angle des médias », Jean Godefroy Bidima s'interroge sur le type de médiation qui pourrait permettre aux peuples africains de « *penser le monde commun* » (Jean-Godefroy Bidima, 2007, pp.138-152). Comment construire une nation dans la diversité culturelle et linguistique ? Faut-il demander aux autres ethnies de se nier en sacrifiant leur culture et leur langue à l'autel du vivre-ensemble ? Voilà des questions qui malgré les apparences, trouvent leur place dans le contexte du Sénégal et de tous les pays africains où l'impératif de vivre ensemble conduit à la construction d'un imaginaire commun qui est généralement artificiel.

### 2.1. Le cas du Sénégal

Le Sénégal compte une vingtaine de groupes ethnolinguistiques identifiés par le décret du 21 mai 1971. Cependant, la question de la diversité ethnolinguistique n'est pas vraiment une priorité dans les politiques publiques de communication sociale. La preuve est que parmi les 20 langues répertoriées, seules 9 ont été codifiées. Le français y est la langue officielle mais dans les pratiques courantes de communication publique et interindividuelle, le Wolof, langue de l'ethnie majoritaire (un peu plus de 40% de la population, à l'Ouest et au centre du Sénégal) s'impose. Dans les médias surtout radio et télévision, le journal parlé est fait en français et en Wolof. Les débats politiques sont organisés en Wolof. Les interviews en français sont systématiquement reprises en wolof souvent à la demande du journaliste. Même le président de la république se prête à cet exercice qui n'a aucun fondement constitutionnel. Les ministres de la république et toutes les autorités représentants les démembrements de l'Etats ont institutionnalisé cette pratique. L'anecdote suivant permet de mieux comprendre l'étendue du problème. En 2000, après l'alternance politique au Sénégal, le nouveau Président de la république Abdoulaye Wade appartenant à l'ethnie wolof envisage d'alphabétiser tous les fonctionnaires en wolof. Une polémique éclate

et le Président revient sur sa décision. Les actes posés au plus haut niveau de l'Etat ont conféré au wolof une valeur socialement supérieure à celle des autres langues parlées par près de 60% de la population sénégalaise. Dans la communication interindividuelle, le locuteur wolof qui est généralement monolingue a toujours tendance à imposer sa langue partout où il se trouve sur le territoire national. Il ne fait aucun effort pour apprendre la langue et la culture des autochtones. Ce qui ne manque pas de créer des frustrations et des sentiments d'exclusion chez les autres groupes ethniques qui ont parfois de sérieuses difficultés pour s'exprimer correctement en wolof, langue perçue comme la forme légitime.

## **2.2. Les conséquences d'une mauvaise gestion de l'interculturel**

En Casamance située au sud du Sénégal et marquée par un conflit armé depuis 1982, la question culturelle est au centre des revendications. Dans cette partie du pays, il n'est pas rare de voir un locuteur Diola (ethnie considérée comme principale actrice du conflit) ou Peulh refuser systématiquement de s'exprimer en wolof même s'il en a la compétence. Dans sa thèse de doctorat, Geneviève Gasser (Geneviève Gasser, 2000), affirme que même si le mouvement évite la question ethnique et identitaire dans son discours, « les causes du conflit tiennent à la fois d'une marginalisation périphérique et de revendications identitaires ». Elle poursuit, rejoignant Mamadou Diouf et Momar-Coumba Diop en affirmant que

« Nier une dimension ethnique à ce conflit, c'est également nier l'existence au Sénégal d'un modèle islamo-wolof, c'est-à-dire d'un enchevêtrement complexe des confréries religieuses à l'État et la prépondérance du groupe wolof, de sa langue, de sa culture, notamment religieuse avec le mouridisme » (Diop, Diouf, 1990 : 46)

L'Etat du Sénégal a très tôt pris conscience du problème. En témoigne le choix des autorités déconcentrées qui sont affectées dans les trois régions que sont Ziguinchor, Kolda et Sédhiou. Ces autorités sont généralement choisies parmi l'ethnie Sérère (vivant dans la région de Fatick au centre du pays) qui a des liens de cousinage très fort avec les ethnies de la Casamance. Des négociations sont ouvertes depuis très longtemps mais sur le plan de la communication sociale, rien n'est fait par l'Etat du Sénégal pour modifier les représentations, changer les comportements et renforcer la solidarité. Rien n'est fait pour changer la perception que les ethnies minoritaires ont du Wolof considéré comme une langue de domination, mais aussi de leur propre langue qui a besoin de reconquérir sa légitimité. L'Etat du

Sénégal semble nourrir des craintes par rapport à la question ethnique. La peur du syndrome des divisions ethniques qui gangrène d'autres pays a fini par faire de la diversité ethnique une question taboue qui n'en demeure pas moins pourtant le nœud du problème dans le conflit en Casamance. Diagnostiquer la gestion de la diversité ethnolinguistique dans la communication sociale au Sénégal, lever le doute sur les questions tabou en apportant les arguments scientifiques qui fondent la communication sociale en contexte de multilinguisme et proposer une solution innovante et éclectique capable de redonner confiance aux minorités tout en préservant l'unité nationale est dans ce contexte une nécessité urgente. A ce stade, peu de chercheurs s'intéressent à la question spécifique de la résolution du conflit en Casamance par le biais de la prise en compte des droits des minorités ethnolinguistiques. Les seules productions trouvées sur le sujet relèvent de l'histoire, de la linguistique, de la sociologie et de la géographie et se limitent à une étude descriptive du plurilinguisme au Sénégal. Dans un ouvrage collectif intitulé *Le Sénégal contemporain*, sous la direction de Momar-Coumba Diop, chercheur à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (DIOP M.C., DIOUF M., 1990), on déplore l'absence des universitaires sénégalais sur le terrain du conflit casamançais (*Le Sénégal contemporain*, Collection Hommes et sociétés, Karthala, 2002). Mener une réflexion approfondie sur le sujet peut permettre à coup sûr de lever le voile sur les non-dits de la gestion de l'interculturel au Sénégal et de jeter les bases d'une nouvelle politique managériale de la communication publique capable de casser la perception que le wolof entretient des relations de pouvoir avec les autres langues nationales du Sénégal.

### **3. Quelle communication publique en contexte multiculturel ?**

Au Sénégal comme dans la plupart des pays africain, plusieurs langues ou variétés de langues cohabitent. Dans le dictionnaire Termes et concepts pour l'analyse du discours, on parle indifféremment de plurilinguisme, de multilinguisme ou de bilinguisme. Ces termes renvoient « aux situations où deux ou plusieurs langues coexistent dans la pratique d'un individu ou d'un groupe, voire d'une communauté tout entière ». Dans le cas de notre étude, les deux situations c'est-à-dire la pratique individuelle et la pratique de groupe nous intéresse. Il s'agira d'étudier les conséquences que le non-respect des principes de cohabitation entre les langues peut entraîner dans les relations sociales surtout quand il débouche dans une situation de diglossie et d'insécurité linguistique.

### 3.1. Les conséquences d'une mauvaise gestion de l'interculturel

Une mauvaise gestion de l'équilibre des langues dans le discours médiatique peut entraîner plusieurs dysfonctionnements comme la diglossie et l'insécurité linguistique.

#### 3.1.1. La diglossie

C'est Jean Psichari qui, en observant deux variétés en concurrence en Grèce: Le katharevousa, variété dominante imposée par les puristes et le démotiki, variété dominée, a utilisé le terme diglossie pour désigner la cohabitation inégalitaire entre les deux formes. C'est bien le caractère hiérarchique qui marque la différence entre la diglossie et le bilinguisme. En situation de diglossie, il y a une variété dominante et une variété dominée. Jardel explique que

« ...le problème de la diglossie (...) est lié à une situation de domination (...) d'une variété sur une autre, créée par la pression d'un groupe de locuteurs numériquement minoritaires mais politiquement et culturellement en position de force » (Jardel Jean Pierre, 1982,11. p9).

Appliquée à la situation du Sénégal en général et à la Casamance en particulier où sévit un conflit identitaire de plus de trente ans, on comprend mieux l'origine du problème. Fishman abonde dans le même sens que Jardel. Il pense que la diglossie est « une attribution sociale de certaines fonctions à diverses langues ou variétés » (MOREAU Marie-Louise, 1997, 391-399).

#### 3.1.2. L'insécurité linguistique

Michel Francart et Jean-Louis Calvet donnent deux définitions complémentaires de l'insécurité linguistique. Le premier, estime que l'insécurité linguistique est « La manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale ». Le locuteur en situation d'insécurité linguistique mesure la distance qui sépare sa façon de parler une langue et la norme qu'on peut qualifier de légitime. Il se construit une sorte d'autodépréciation de sa propre pratique linguistique. Louis-Jean Calvet quant à lui part du concept de sécurité linguistique pour définir par contraste l'insécurité linguistique. Pour lui, « On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu

valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas ». Dans cette définition, le locuteur natif ou celui qui parle la langue de la norme ou la langue « prestigieuse » occupe une position plus confortable dans la sphère sociale, que celui qui utilise une autre forme mais qui aspirent à accéder à la forme légitime. Son insécurité linguistique tient à la perception dévalorisante qu'il a de son modèle linguistique. Les deux définitions résument parfaitement le sens du concept d'insécurité linguistique qui est très lié à celui de diglossie.

### **3.2. Les solutions**

Deux leviers importants peuvent permettre une bonne gestion de la diversité linguistique dans le discours médiatique : faire du discours médiatique un moment de communication sociale et tenir compte des réalités culturelles du milieu.

#### **3.2.1. Faire de la communication sociale un facteur de cohésion**

La communication sociale est définie dans le Dictionnaire suisse de politique sociale comme « ...l'ensemble des actes de communication qui visent à modifier des représentations, des comportements ou à renforcer des solidarités ». Ce dictionnaire ne fait que reprendre la philosophie d'Hovland qui a prôné la nécessité pour la communication de chercher à réduire l'écart et la distance entre les membres d'une communauté. On assigne généralement trois objectifs principaux à la communication sociale :

- Informer sur des problèmes sociaux, afin de faire prendre conscience, de redonner du pouvoir aux individus ;
- Transmettre des valeurs pour renforcer des réseaux de solidarité ;
- Modifier des idées ou des comportements à risque pour les personnes ou la collectivité.

Ce type de communication nécessite en contexte de conflit identitaire, une connaissance approfondie de la culture des différents acteurs et de la représentation que chaque communauté ethnolinguistique se fait de l'autre. Il est vrai que les divergences d'opinion doivent favoriser l'émergence et le déploiement du débat dans la cité démocratique. Il est vrai aussi que dans le chaos du désaccord, les individus doivent se fonder sur ce qui rassemble la majorité pour trouver des consensus. Mais cela ne justifie aucunement « *le consensus petit-bourgeois, ...* » (Roland BARTHES, 1975, p.51) qui prévaut autour de la question et qui conduit au conformisme et à la perversion des traditions culturelles minoritaires. Ruth Amossy considère qu'une telle pratique peut être

assimilée à une idéologie « *dans son double aspect de mystification des consciences et d'instrument de pouvoir* » (Ruth AMOSSY, 2010). En disant cela, l'auteur adopte une vision négative de l'opinion publique. Ce qui la rend parfois difficilement acceptable surtout quand elle ignore les droits fondamentaux des minorités. Ces dernières, qui sont obligés d'enfermer leurs points de vue dans les limites que leur assigne le système, regardent les pratiques majoritaires comme une intrusion coercitive et dictatoriale, un moyen pour les autres d'accéder à un statut d'autorité au prix de leur droit de s'épanouir culturellement et linguistiquement.

### ***3.2.2. Tenir compte des réalités socioculturelles dans le discours médiatique***

Les travaux sur l'analyse séquentielle de prise de parole au cours d'une conversation et sur l'analyse de la catégorisation des membres ainsi que ceux de « l'école de Chicago »<sup>1</sup>, de George Herbert Mead (1934, p.246) ont démontré que l'appartenance de l'individu à une communauté est conditionnée par l'utilisation par cet individu du langage de la dite communauté pour ne pas dire de la langue de la communauté. L'argument behavioriste de Mead sur le processus de conditionnement interactionnel entre l'individu et la société permet d'expliquer pourquoi la culture communautaire s'impose à la conscience des locuteurs. Il y a aussi Erving Goffman (1974, pp.33-41) qui dégage les propriétés structurelles de l'interaction en face -à -face dans laquelle chaque locuteur appliquerait des règles conventionnelles consistant à préserver sa face et son image sociale préalablement forgée par la conscience de sa communauté. Cette idée de Goffman explique peut-être le discours du préjugé, du stéréotype qui tout en procédant de la catégorisation de l'autre, constitue aussi un travail de justification pour préserver la face du locuteur. La compétence communicative de Hymes (1999, pp.224-226) est faite d'un certain nombre de principes discursifs à maîtriser par le locuteur et le récepteur. Ce sont : l'appartenance du locuteur à la communauté de parole ; la maîtrise des types discursifs codifiés ; la maîtrise des règles d'interprétation des messages dans un contexte social déterminé ; la maîtrise des normes qui structure les interactions. La compétence communicative de Hymes se joint à celle plus récente de Catherine Kerbrat-

---

<sup>1</sup> Cette école est née au sein de l'université de Chicago. C'est au cours de ses mutations que le courant a pris le nom d'interactionnisme symbolique. Les principaux théoriciens sont Herbert G. BLUMER, Everett C. HUGHES, William L. WARNER, Robert REDFIELD... de 1930 à 1940 et Erving GOFFMAN, Howard Saul BECKER, Anselm STRAUSS... de 1950 à 1960.

Orecchioni qui, en reprenant le schéma de la communication de Jakobson, a ajouté en plus du facteur psychologique, aux pôles de l'émetteur et du récepteur, la compétence idéologique et culturelle. C'est dire que le discours est une véritable mise en scène dans laquelle les interlocuteurs sont soumis au respect d'un certain nombre de règles dont la plupart sont socioculturelles et idéologiques. La connaissance de ces règles est nécessaire pour pouvoir procéder à la fois à l'encodage des messages mais aussi à leur interprétation dans toutes les situations de discours. Les théoriciens les plus célèbres de cette approche sont Labov, Gumperz, Bourdieu et Goffman. Gumperz (1989, 28) substitue la grammaire du locuteur idéal de Chomsky à la grammaire de la communauté linguistique.

La question de l'interculturel a toujours préoccupé les chercheurs qui voulaient trouver des solutions aux inégalités sociales. Les recherches de William Labov (*La stratification sociale de « r » dans les magasins new yorkais, 1966*) ont montré qu'il existe un lien étroit entre le degré de maîtrise d'une langue et la position sociale du locuteur. Le conflit casamançais au Sénégal que nous avons cité comme exemple est avant tout parti du constat que les mieux placés dans la hiérarchie sociale parlaient une langue (le wolof) autre que celles des autochtones et que pour s'épanouir sur le plan professionnel, il fallait parler correctement le wolof. Ce qui a conduit à un repli identitaire même si les principaux acteurs du conflit nient cette hypothèse. En plus de la perception que seuls ceux qui parlent bien le Wolof réussissaient, la non maîtrise de cette langue est considérée comme un marqueur social. Tout écart à la norme pour un locuteur non natif du wolof faisait et fait encore l'objet de moqueries en Casamance et dans le reste du Sénégal. Ce qui a fait naître le concept d'«insécurité linguistique» utilisé par Labov (Labov W., 1976, p. 176) dans ses travaux. A la suite de Labov, d'autres chercheurs comme P. Trudgill (1974), M. Francart (in Moreau M.L., 1997), P. Bourdieu (1982, N. Gueunier, et al. 1987) ont développé le concept d'insécurité linguistique.

## Conclusion

La collecte des données et l'analyse de documents relatifs à la prise en charge de la diversité ethnolinguistique dans les médias publics au Sénégal (la grille des programmes des radios et télévisions, les pratiques professionnelles des journalistes sur le terrain, etc.) ont permis de mettre en évidence une pratique courante qui a souvent échappé à l'investigation scientifique.

L'article nous a permis de comprendre que l'Analyse du discours peut s'appuyer sur les facteurs culturels et historiques pour expliquer le sens que les acteurs se font d'une pratique en cours. Le phénomène de diglossie, qui a engendré une certaine insécurité linguistique chez certains groupes ethniques au Sénégal, a fini par influencer la façon dont les individus interprètent la réalité du discours médiatique au Sénégal. Cette interprétation peut déboucher souvent sur une représentation négative de cet état de fait qui se transformera au fil du temps en ordre social plus large. Goffman (1974) considère que l'élargissement de ce genre de phénomène sur une échelle plus étendue change forcément l'ordre social qui déterminera désormais les règles d'interactions inter-individuelles. Appliquée à notre sujet de recherche, il faut dire que la crainte que la langue Wolof finisse par déterminer l'ordre social au Sénégal est largement justifiée au regard de la façon dont le discours médiatique est organisé. Au lieu de noyer les autres langues sous le prétexte de l'homogénéisation culturelle, les pratiques linguistiques, composante essentielle de la culture et élément-clé dans la communication, doivent aider à les revaloriser. Cela permettra de minimiser les potentielles sources de discorde et les facteurs de déstabilisation de l'Etat-nation.

## Bibliographie

- AMOSSY R., (2010), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 256p.
- BARTHES R. (1975), *Roland Barthes par Roland Barthes*, PARIS, SEUIL, 192P.
- BIDIMA J.-G., (2007) « La diversité culturelle africaine vue sous l'angle des médias » Paris, Diogène, n° 220, Éditions Presses Universitaires de France, pages 138 à 152.
- BOURDIEU P., (1982), *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 244p.

- DIOP M.C., DIOUF M. (1990), *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala, 440p.
- GASSER G. (2000), « Manger ou s'en aller »: le conflit ethnorégional casamançais et l'État sénégalais, Montréal, p.135-150.
- GOFFMAN, E. (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 240p.
- GUEUNIER, N., Genouvrier É. et Khomsi A. (1978), *Les Français devant la norme : Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Editions Honoré Champion 7, Paris, p. 763-787.
- GUMPERZ, J. J. (1989), «Minorisation linguistique et interaction », Genève, Droz: 21-37.
- HOVLAND C. I. et al. (1953), *Communication and persuasion ; psychological studies of opinion change*, Yale University press.
- HUME D., (1999), *Enquête sur les principes de la morale*, Paris, Garnier-Flammarion.
- HYMES Dell Hathaway(1972), *Models of the Interaction of Language and Social Life*, In John J. Gumperz and Dell Hymes ed.
- JARDEL J. P.(1982), « Le concept de diglossie, de Pshichari à Ferguson », *Lenas*, n°11.p5-15.
- LABOV W. (1978) « Sociolinguistique », *Revue française de pédagogie*, volume 42, pp. 79-81.
- MEAD Georges Herbert, (2006 (1934 pour la première publication)) « A behaviorist account of the significant symbol »in *L'esprit, le soi et la société*. Traduction de Daniel Cefai et Louis, Quéré. PUF, coll. « Le lien social », P.246.
- MOREAU M. -L., BRICHARD H. et DUPAL Cl. (1999), *Les Belges et la norme. Analyse d'un complexe linguistique*. Bruxelles, Louvain-la-Neuve - Bruxelles, Duculot, 47p.
- MOREAU Marie-Louise (1997), « *Le bon français de Belgique. D'un divorce entre norme et discours sur la norme* », Louvain-la-Neuve - Bruxelles, Duculot, p. 391-399.
- NORDTVEIT B. H. (2005.) Background paper prepared for the Education for All Global Monitoring Report, Literacy for Life Senegal case study.
- RINGOOT R. (2014), *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin, P.136-139.
- TRUDGILL, P. (1974). *The social differentiation of English in Norwich*. Cambridge: Cambridge University Press. 579p.